

**Rapport de gestion au Conseil d'Administration**  
du 26 avril 2024

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration

Nous vous avons réunis en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de la Fondation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Il convient de souligner que les activités de la Fondation ne sont devenues effectives que depuis le premier CA qui s'est déroulé à Montpellier au mois de mars 2013.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à votre disposition.

**1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et le compare à celui de l'exercice précédent.

Bilan Actif	31/12/23	31/12/22
<b>Immobilisations. Inc. &amp; corporelles</b>	154 889	98 955
<b>TOTAL Actif Immobilisé</b>	<b>154 889</b>	<b>98 955</b>
Avances et acomptes sur commandes		
Usagers et comptes rattachés	740 115	848 304
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement	1 350 000	1 350 000
Disponibilités	2 126 851	2 675 768
	11 884	3 004
<b>TOTAL Actif Circulant</b>	<b>4 228 850</b>	<b>4 877 077</b>
Charges constatées d'avance	11 884	3 004
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 383 739</b>	<b>4 976 032</b>

Bilan Passif	31/12/23	31/12/22
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 500 000	1 500 000
Report à nouveau	1 601 502	1 976 469
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-321 793</b>	<b>-374 967</b>
Ecart de réévaluation		
<b>TOTAL Fonds associatifs</b>	<b>2 779 709</b>	<b>3 101 502</b>
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>1 257 733</b>	<b>1 569 283</b>
<b>TOTAL Fonds reportés</b>		<b>63 458</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	316 314	203 468
Dettes des legs ou donations		10 986
Dettes fiscales et sociales	29 982	27 335
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>346 297</b>	<b>241 790</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 383 739</b>	<b>4 976 032</b>

L'activité de la Fondation au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat.

COMPTE DE RESULTAT	31/12/23	31/12/22
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>652 498</b>	<b>1 640 302</b>
<i>Dont :</i>		
SFDT1	262 574	1 032 547
Hors SFDT1	389 924	607 755
Achats de marchandises		
Autres achats et charges externes	545 926	307 931
Aides financières	582 643	790 549
Impôts, taxes et versements assimilés	1 972	1 765
Salaires et traitements	141 179	120 296
Charges sociales	62 567	54 124
Dotations aux amortissements	18 943	888
Autres charges	6	16
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>1 353 236</b>	<b>1 275 569</b>
<i>Dont :</i>		
SFDT1	574 125	289 850
Hors SFDT1	779 111	985 718
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>-383 588</b>	<b>190 495</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>61 795</b>	<b>9 244</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
<b>REPORT des ressources non utilisées</b>	<b>311 550</b>	<b>289 850</b>
<b>ENGAGEMENTS à réaliser</b>	<b>-</b>	<b>- 1 029 500</b>
<b>Variation dotations fonds dédiés SFDT1</b>	<b>-311 550</b>	<b>-740 000</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-321 793</b>	<b>-374 967</b>
<i>Dont :</i>		
Résultat SFDT1	-	3 048
Résultat hors SFDT1	-321 793	-378 015

## 2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA FONDATION AU COURS DE L'EXERCICE

### 2.1 Membres de la FFRD

Conformément à ses statuts, la Fondation ne comporte pas de membres mais est gérée par un Bureau émanant du Conseil d'Administration.

Une modification des membres du CA est intervenue au cours de l'exercice 2023. En effet, 2 membres du collège des Personnalités Qualifiées, Jean-Marie Desmonts et Raphaël Hadas-Lebel, dont les mandats se sont terminés en mars 2023 ont été remplacés par Gérard Reach et Pierre Fontaine, en accord avec les statuts et après acceptation des CA de la SFD et de la FFRD de novembre 2022.

## 2.2 Revenus de la Fondation

Conformément à ses statuts, la Fondation a reçu de la Société Francophone du Diabète qui est à l'origine de sa création, un fond de dotation. Celui ci a comporté le versement de 300 000 euros en mars 2013 et devait être complété chaque année pendant 8 ans d'une somme de 150 000 euros afin d'aboutir au montant prévu de 1 500 000 euros. A noter que ces sommes ne sont pas consommables. En fait, les versements de la SFD ont été anticipés si bien qu'à la fin de l'exercice 2017, ce fond de dotation a atteint la somme requise de 1 500 000 euros.

Les revenus 2023 sont constitués par :

Dotation des Laboratoires	354 190 €
Financement projet SFDT1	236 509 €
Fonds dédiés SFDT1	311 550 €
Dons et divers	63 821 €
Recettes d'exploitation	966 070 €

## 2.3 Attribution des Allocations en 2023

L'objectif unique de la FFRD est de « Promouvoir et soutenir la recherche sur le diabète et les maladies métaboliques par le biais de collaborations Publique ou Privée ». Plus de 80% des recettes de la FFRD sont directement attribuées à la recherche.

Dans cette démarche, un appel à projets a été lancé au printemps 2023 et 17 projets ont été déposés. Chaque projet a été examiné par 3 experts indépendants extérieurs à la Fondation.

Une première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 6 candidats. Après une journée d'audition 3 projets ont été retenus : Un projet de recherche clinique, un projet de recherche fondamentale et un projet de recherche translationnelle :

Une allocation de recherche Clinique - 200 000€ sur 3 ans

**Olivier BOURRON**, Professeur en diabétologie, Inserm, APHP Hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris :

« *Impact de la metformine sur les calcifications artérielles périphériques et coronaires dans le diabète de type 1* ».

Une allocation de recherche Fondamentale - 200 000€ sur 3 ans

**Soraya TALEB**, Directrice de Recherche - Inserm, Hôpital G. Pompidou à Paris : « *Exploration et modulation de l'immunité entraînée dans la résistance à l'insuline liée à l'obésité* ».

Une allocation de recherche Translationnelle - 200 000€ sur 3 ans

**Mikaël CROYAL**, Ingénieur de Recherche - Inserm, l'Institut du Thorax à Nantes : « *Glycation des apolipoprotéines dans le diabète et impact sur les maladies cardiovasculaires* ».

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD a organisé une conférence de presse virtuelle, le 23 janvier 2024.

#### **2.4 Appel à projets en 2024**

Pour 2024 la même procédure sera observée :

- > Date d'ouverture de l'appel à projets : 19 février 2024
- > Date limite de dépôt sur le site : 21 mai 2024
- > Présélection des candidats le 7 octobre 2024
- > Audition et sélection des lauréats le 15 octobre 2024

Deux à trois projets seront sélectionnés : Un projet de recherche clinique et un projet de recherche fondamentale, et éventuellement un projet de recherche translationnelle pour une somme globale de 600 K€ (200 K€ ou 300 K€ étalés sur 3 ans).

Les récipiendaires s'engagent par contrat et fourniront un état annuel d'avancement de leurs travaux.

#### **2.5 Résultat financier au 31.12.2023**

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 61 795€ pour 2023.

Le déficit de l'exercice résulte de décalages dans le paiement des dotations par rapport aux exercices précédents : les mécénats FFRD comptabilisés sur 2023 se limitent à 350 000€ contre 600 000€ l'exercice précédent. La diminution est principalement due à des retards de paiement des partenaires ou retards dans l'établissement des conventions.

En application du plan comptable, le produit est enregistré à réception des fonds ou à la date de signature de la convention de mécénat.

Malgré le déficit, les engagements hors bilan donnés par la fondation (1,4 M€) restent couverts par les réserves hors fonds de dotation (1,3 M€), les dotations à recevoir non comptabilisées (475 000€) et les gains latents non comptabilisés sur contrats de capitalisation (251 000€).

### **3. AFFECTATION DU RESULTAT**

L'exercice écoulé s'est traduit par un déficit de 321 793€ que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

### **4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

## **5. SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU BUREAU**

Depuis le dernier Conseil d'Administration de mars 2022, les mandats de la Présidente, du Vice-président, du Secrétaire Général et de la Trésorière sont actuellement en cours. Les premiers mandats de la Présidente et de la Trésorière, le deuxième mandat du Secrétaire Général et le troisième mandat du Vice-Président arriveront à terme en mars 2023. Leur renouvellement a été soumis au vote lors du CA du 30 mars 2023.

Une modification des membres du Bureau (et du CA) est intervenue le 14 février 2024, avec la démission de la trésorière. La présidente assure l'intérim jusqu'à son remplacement qui sera voté au CA du 26 avril 2024, en accord avec les statuts et après acceptation du CA de la SFD qui a eu lieu le 19 mars 2024. Son mandat prendra fin au CA de mars 2025, date à laquelle aurait expiré celui de la trésorière démissionnaire.

## **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

## **7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

En 2024, la Fondation aura pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Dans ce but, il est envisagé de poursuivre les contacts avec ses partenaires qui se sont engagés initialement dans leur soutien et de rechercher de nouveaux sponsors.

La Fondation va s'employer à anticiper les demandes de dotation et signatures de conventions afin de ne pas pérenniser les décalages constatés sur l'exercice 2023 et a entamé ces démarches dès mars 2024.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Fait à Paris, le 26 mars 2024.



Professeur Hélène HANAIRE  
Présidente de la FFRD

**La FFRD remercie ses partenaires et sponsors  
sans lesquels elle ne pourrait exister :**

Société Francophone du Diabète (SFD)  
Fédération Française des Diabétiques (FFD)

AstraZeneca

Abbott

Lilly

Novo Nordisk

Sanofi